



14 avril 2026  
MARDI DE LA DEUXIEME SEMAINE DE PAQUES  
« La résurrection de la chair (II) »

Continuons à nous pencher sur l'enseignement salutaire de la résurrection, qui revêt une telle importance que saint Paul affirme clairement : « *S'il n'y a point de résurrection des morts, le Christ non plus n'est pas ressuscité. Et si le Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est donc vaine, vaine aussi est votre foi.* » (1 Co 15, 13 sqq.).

Puisque notre foi catholique nous donne la lumière de la vérité, elle est salvatrice au sens le plus profond du terme. Rien ne conduit l'homme plus profondément vers sa destinée que de reconnaître la vérité dans la grâce de Dieu et d'accepter le salut que Dieu Lui offre en Jésus-Christ dans Son infinie miséricorde. S'il vit dans la vérité, alors le Père céleste le façonnera selon ce qu'Il a prévu lors de sa création. Cela s'accomplira dans l'éternité. Mais nous ne devons pas passer sous silence le fait que l'homme, par sa propre faute, peut manquer son but et devoir vivre pour toujours séparé de la vision de Dieu, avec les tourments qui en découlent. Cette doctrine est également salutaire, car elle a pour but de nous réveiller et de nous rappeler notre responsabilité envers notre vie, afin que nous choissions de vivre dans la vérité.

Que se passe-t-il à la mort de l'homme ?

L'Église catholique enseigne :

*Immédiatement après la mort a lieu le Jugement particulier, dans lequel le sort éternel du défunt est fixé par une sentence divine. (Sent. fidei proxima)<sup>1</sup>*

La mort survient lorsque l'âme se sépare du corps. Aussitôt après, le jugement a lieu et l'âme se trouve alors, selon le verdict de Dieu, soit déjà auprès de Lui, soit en chemin vers Lui (lieu de purification), soit séparée de Lui et soumise aux tourments de l'enfer. Le corps, quant à lui, se décompose.

Puisque Dieu nous a créés, nous les hommes, avec un corps et une âme, l'état de séparation entre le corps et l'âme n'est prévu que jusqu'au jour de la résurrection générale des morts. Alors, le corps sera à nouveau réuni à l'âme, afin que l'homme soit

---

<sup>1</sup> Ludwig Ott, Précis Dogmatique, 1954

à nouveau entièrement restauré et qu'il participe en tant que tel à la béatitude du ciel, ou qu'il doive souffrir la douleur de la séparation d'avec Dieu.

Le Catéchisme romain nous offre un aperçu merveilleux et réconfortant de ce que sera le corps ressuscité :

*« Et non seulement notre propre corps ressuscitera, mais tout ce qui appartient à l'intégrité de sa nature, à l'ornement et à la beauté de l'homme lui sera restitué. nous avons dans Saint Augustin un excellent témoignage en faveur de cette Vérité. Alors, dit-il<sup>2</sup>, il ne restera rien de défectueux dans le corps. Ceux qui auront trop d'embonpoint et d'obésité, ne reprendront point toute cette masse de chair: tout ce qui dépassera une juste proportion sera réputé superflu. Au contraire, tout ce que la maladie ou la vieillesse aura détruit dans le corps, sera réparé par la Vertu divine de Jésus-Christ. Il en sera de même des corps naturellement maigres et décharnés ; non seulement le Seigneur les ressuscitera, mais il leur rendra tout ce que les maux de la vie leur avaient ôté. Dans un autre endroit le même Saint Augustin dit encore<sup>3</sup> : L'homme ne renâtra pas alors avec tous ses cheveux, mais avec tous ceux que la convenance demandera, selon ce que nous lisons dans l'Évangile, que tous les cheveux de notre tête sont comptés (Matth., 10, 30.), c'est-à-dire tous les cheveux que la Sagesse Divine jugera à propos de nous rendre.*

*Nos membres surtout seront rétablis et remis tous en place, parce qu'ils sont tous nécessaires à l'intégrité du corps humain. Ainsi les aveugles de naissance, ou ceux qui le seront devenus par accident, les boiteux, les manchots, les infirmes de toute sorte, tous ressusciteront avec un corps parfait et complet. Autrement, l'âme qui a un si grand désir de s'unir au corps, n'aurait pas la satisfaction qu'elle réclame. Et cependant nous croyons fermement qu'à la Résurrection tous ses désirs seront satisfaits et remplis. De plus n'est-il pas certain que la Résurrection est, avec la Création, l'un des principaux ouvrages de Dieu ? Si donc au commencement tout fut créé dans un état parfait, il faut bien reconnaître qu'il en sera de même dans la Résurrection. » (Chapitre douzième § II.)*

Quelle doctrine sublime nous est offerte par l'Église et si gracieusement expliquée par saint Augustin ! Notre Père céleste a tout prévu et veut que les hommes soient auprès de Lui dans toute leur perfection pour l'éternité. L'homme ne se réjouira pas seulement de Dieu Lui-même et ne sera pas seulement émerveillé par la gloire des anges qui sont restés fidèles à Dieu. Il admirera également la beauté de ses frères et sœurs humains dans leur éclat de gloire. Sans aucune trace de vanité, il pourra se réjouir de lui-même et remercier

---

<sup>2</sup> S. Aug. lib. 22. de Civ. Dei,

<sup>3</sup> S. Aug. Euch. c., 86 et seq.

le Seigneur pour toujours d'avoir été appelé à la vie et racheté par Dieu. Sa louange de Dieu ne cessera jamais, qu'il offrira à Dieu en communion avec tous les anges et tous les saints.

---

**Méditation sur la lecture du jour :** <https://fr.elijamission.net/livre-des-actes-des-apotres-ac-432-37-communaute-de-biens-de-leglise-primitive/>